



Le Conseil Municipal,  
Ouï l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré,

- Décide à l'unanimité de réaliser les travaux de restauration du registre des délibérations du Conseil Municipal datant de l'An III à 1818 par l'entreprise les Reliures du Limousin.
- Sollicite une subvention auprès du Département de l'Ain au titre de l'aide pour la sauvegarde des archives communales
- Valide le chiffrage du projet établit comme suit :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT
Restauration registre délibérations	668.00
<b>TOTAL HT</b>	<b>668.00</b>

- Approuve le plan de financement suivant pour le projet de restauration :

Sources	Libellé	Montant HT	Taux
Département de l'Ain	Aide pour la sauvegarde des archives communales	267.20	40.00 %
Autofinancement par fonds propres		400.80	60.00 %
<b>TOTAL HT</b>		<b>668.00</b>	<b>100 %</b>

- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce projet.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026 à l'article 618 pour la dépense et à l'article 7473 pour la recette.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Le Maire,  
Gaël ALLAIN



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gaël Allain".